

Amendement à l'ordre du jour : remplacement du point de l'ordre du jour « 5. Système pénitentiaire : protection plutôt que répression »

Amendement à l'int. de l'Assemblée des délégué·e·s du 5 septembre 2020 à Bussigny (VD).

Dépositaires : Shivani König (JUSO Stadt Bern), Jannick Hayoz (JUSO Stadt Bern), Jessica Bamford (JUSO Stadt Bern), Patrick Côté (JUSO Stadt Zürich), Felix Loob (JUSO Stadt Bern).

Amendement : Le « papier de position prisons » ne donne aucune réponse à la question qui devrait aujourd'hui nous guider : comment renverser cette société mourante dans laquelle la population est opprimée (notamment à travers les prisons) par l'État bourgeois ? Aujourd'hui, nous devrions plutôt discuter de la situation actuelle, afin de la comprendre et de formuler nos tâches. Le papier tente, lui, de rendre un État bourgeois - qui devient de plus en plus oppressif à mesure que la crise s'aggrave - plus humain. En tant que socialistes, nous devons adopter une approche révolutionnaire en la matière. C'est pourquoi, en lieu et place du débat relatif au papier de position, nous demandons d'avoir une discussion sur la situation actuelle et la perspective de la crise capitaliste, les mouvements actuels et l'état des organisations de gauche. Les dépositaires se proposent pour effectuer un exposé introductif.

Justification : La pandémie du coronavirus a plongé le capitalisme dans la plus profonde de ses crises. En tant que socialistes, nous sommes révolutionnaires. Le sauvetage du capitalisme ou son embellissement sont d'une part des illusions et, d'autre part, ne constituent pas des tâches dignes de socialistes. La seule raison d'être socialiste est de montrer toujours et partout la voie vers le socialisme - que devrait-on faire d'autre ? Le papier de position du CD ne le fait en tout cas pas.

Le papier affirme à juste titre que : « Le système carcéral actuel ne contribue en aucune façon à créer une société plus sûre ou plus juste. Il sert avant tout à préserver l'État bourgeois et à contrôler les opprimé·e·s. » La conclusion à en tirer est claire : l'actuelle société maintenue par l'État bourgeois, notamment à travers ses prisons, doit être renversée. Le papier l'indique également : « Les structures qui forcent ou encouragent la criminalité doivent être modifiées. Car il est clair pour nous que ce ne sont pas des places de détention supplémentaires qui créent une plus grande sécurité, mais la sécurité économique, les investissements - par exemple - dans la formation et la garde d'enfants, tout comme la promotion de la participation sociale de tous les groupes de la population. » Toutefois, au moins trois quarts du papier tente de sauver le capitalisme, de l'embellir et de lui donner un visage plus humain : pas un mot sur la façon dont nous renversons ces « structures » qui « forcent ou encouragent la criminalité ».

Le papier se subordonne délibérément aux structures capitalistes : il se meut dans le cadre du supposé « espace de réformes positives ». Néanmoins, dans le capitalisme de crise, cet espace est une illusion. Les capitalistes et leur État vont maintenant passer sur tous les fronts à l'offensive. Dans les entreprises, les licenciements collectifs sont déjà une réalité ; la véritable vague étant cependant encore à venir. La « sécurité économique » sera attaquée de manière frontale ! Le capital fera tout son possible pour que l'État transfère la dette de la crise du coronavirus sur la classe ouvrière et la jeunesse. Ce n'est pas une période destinée aux « investissements [...] dans la formation et la garde d'enfants » ! À Berne, les bourgeois·es sont sur le point de justement faire des économies dans ces domaines. L'austérité se

poursuivra - et s'intensifiera encore clairement ! Prochaine attaque planifiée : une fois de plus, l'âge de la retraite des femmes. Cependant, cette fois, tous les partis politiques bourgeois seront unis, avec les représentant·e·s de l'UDC en tant que fer-de-lance.

Indéniablement, il existe un espace pour les réformes. Toutefois, cet espace doit être créé. La classe dominante sera prête à des réformes progressives substantielles seulement et seulement si elle a peur de tout perdre. Elle aura peur de tout perdre si les jeunes et la classe ouvrière, unis par des idées socialistes et de lutte des classes, l'attaquent de front dans la rue et les usines. La tâche de la JS consiste à conduire jusqu'à cette étape ces mouvements. L'Assemblée des délégué·e·s doit de toute urgence apporter des réponses à la question suivante : comment bâtir des forces socialistes ?

Proposition du Comité directeur : refuser

Motif : La démocratie au sein de la JS suit certaines procédures. Ces dernières sont les mêmes pour toutes les assemblées. Il y a des points figurant dans un ordre du jour et des documents relatifs à ceux-ci. Il peut s'agir de papiers de position, de résolutions ou d'amendements. Ces amendements sont déposés avant l'assemblée et envoyée aux délégué·e·s ou affichés sur le site internet.

Par l'intermédiaire de ces documents, les délégué·e·s peuvent se préparer et savoir ce qui sera concrètement discuté et voté lors de l'Assemblée des délégué·e·s. Grâce à cette démarche, nous veillons à ce que les délégué·e·s puissent venir préparé·e·s et rédiger des prises de parole. Cela est nécessaire à la culture de débat des assemblées.

Le fait de ne pas trouver bon un papier de position fait bien évidemment également partie de cette culture de débat. C'est une position légitime et l'Assemblée des délégué·e·s est là pour débattre sur ce genre de question. Dans le cas d'un papier de position, il existe également la possibilité de rédiger des amendements afin d'améliorer le papier de position et d'introduire ainsi sa propre opinion dans les positions officielles de la JS. Si un papier de position est si mauvais qu'il ne vaut guère la peine d'être amendé, il est également possible de rédiger un contre-papier. Et si l'on est de l'avis qu'un papier est totalement inutile, il y a également la possibilité de présenter un amendement de non-entrée en matière. Ce dernier est ensuite soumis au vote avant que les amendements du papier en question ne soient traités.

Et si l'on est de l'opinion qu'un sujet doit absolument être discuté au sein de la JS, on peut bien sûr déposer un papier de position, que les autres délégué·e·s pourront par la suite amender. Ce thème sera alors abordé lors de l'assemblée et il y aura la possibilité d'en discuter de manière concrète. Dans ces conditions, les délégué·e·s auraient également la possibilité de concrètement se préparer.

Toutefois, les dépositaires n'ont, avec cet amendement à l'ordre du jour, tiré profit d'aucune de ces possibilités. Elles et ils mettent en relation deux choses qui n'ont, en fait, rien à voir l'une avec l'autre. Si le papier ne leur avait pas plus, elles et ils auraient pu rédiger des amendements ou rédiger un contre-papier. Si elles et ils ne voulaient pas que le débat ait lieu parce qu'il n'était pas pertinent, elles et ils auraient pu déposer un amendement de non-entrée en matière. Et si elles et ils voulaient parler d'un sujet en particulier, elles et ils auraient pu soumettre une résolution ou un papier de position.

Avec cet amendement à l'ordre du jour, il n'y aurait pas de place pour un débat pertinent et préparé. Il ne serait pas clair de quelles revendications et analyses nous parlerions et, en fin

de compte, il n'y aurait pas non plus la possibilité d'adopter une position en tant que JS. On ne saurait pas vraiment non plus quand le débat devrait prendre fin.

Les dépositaires veulent mener un débat « sur la situation actuelle et la perspective de la crise capitaliste, les mouvements actuels et l'état des organisations de gauche. » Toutes ces questions sont importantes et c'est pourquoi il est primordial que les délégué·e·s puissent correctement se préparer. Mais avec cet amendement demandant une discussion non concrète sur tous ces thèmes, cela n'est pas possible. Nous recommandons, en conséquence, le rejet de l'amendement.